



Problème de pret avec la banque

Par **greg07**, le **30/05/2008** à **18:47**

Bonjour,

En phase de création d' une SARL nous avons sollicité un pret bancaire qui nous avais été dans un premier temps accepté, la banque nous a donc demandé de déposer le capital sur un compte bloqué puis de nous immatriculer pour pouvoir le débloquer. Chause faite la banquière nous a fais signer les contrats de prets qu' elle a ensuite gardé pour les faires signer à sa direction. Pour nous plus de retractation envisageable nous avons donc dépensé notre capital et maintenant on nous refuse le pret.

Y a t il un recours ou devons nous faire une crois sur notre capital (16000e) ne sufisant pas pour commencer l' activité.

Par **Thierry Nicolaidès**, le **02/06/2008** à **12:44**

malheureusement vous ne pouvez pas faire grand chose, Vous n'aviez pas de contrat avec la banque Elle est donc dans son droit

désolé pour vous